



## À VOTRE SERVICE

**Le Quotidien**

Agence Nord - Rédaction Tél:  
02.62.92.15.15; fax: 0262.28.25.28  
1, rue Lislet Geoffroy  
97490 Ste-Clotilde  
stdenis@lequotidien.re

Publicité : 02.62.92.15.12 resa.regiepub@lequotidien.re  
Annonces classées : 02.62.92.15.15. pa@lequotidien.re  
Abonnements : 02.62.92.15.14:  
abonnements@lequotidien.re

## Une ligne de 3,5 km « pour 45 à 50 M€ »

Le patron de la commission Transport de la Cinor estime « entre 45 et 50 M€ » le coût de construction de chacune des deux premières branches du Ritmo. « Elles font toutes deux entre 3,5 et 3,7 km de long », remarque Jean-Pierre Marchau. « Tout dépend en fait du nombre de stations, de leur architecture et de l'habillage des pylônes... Londres et New York ont opté pour des pylônes très « design »... » L'écologiste relevant « le coût par exemple très inférieur à celui d'un tramway », juge le coût d'exploitation d'un tel équipement « finalement pas très cher: entre 1,5 et 2 millions d'euros par an ».

Pareils investissements impliqueraient la construction d'un téléphérique monocable susceptible de porter « des cabines de 8 à 10 personnes », à l'inverse de tricâbles « qui pourraient supporter le poids de cabines de 30 personnes ». « L'op-

tion que nous envisageons prévoit une fréquence d'une cabine toutes les 30 à 40 secondes », précise Jean-Pierre Marchau.

### Plus rapide et écologique

« Un téléphérique urbain permet à l'usager de franchir la montagne et la ravine tout en s'affranchissant totalement du réseau routier et de ses embouteillages », s'exclame l'élu de la Cinor. « Cela représente un gain de temps: avec seulement un quart d'heure de trajet gagné, les usagers adopteront ce mode de transport, le préférant à l'usage de leur voiture. En outre, cette infrastructure n'a quasiment pas d'emprise au sol - à l'exception de ses pylônes. C'est aussi le mode de transport qui émet le moins de gaz à effet de serre », reprend le secrétaire régional d'Europe Ecologie Les Verts Réunion.



L'intercommunalité privilégie le monocable avec des cabines de 8 à 10 personnes, toutes les 30 à 40 secondes.

## « La première branche ouverte en 2019 »

La Cinor prévoit d'organiser en décembre « une série de réunions publiques dans les quartiers, pour écouter les avis et les suggestions des habitants » sur la première branche de Ritmo, entre Le Chaudron et Bois de Nèfles. « Nous aurons alors une idée plus précise des sites où nous comptons installer les stations ». Pour Jean-Pierre Marchau, « Aegis et Artelia seront en mesure courant 2017 de lancer un appel d'offres auprès des constructeurs ».

La Cinor s'est déjà penchée sur les réalisations des deux plus gros groupes spécialisés, en l'occurrence l'autrichien Doppelmayr et le Grenoblois Poma, « qui ont installé les téléphériques de La Paz, Medellín, New-York, mais aussi Londres,

Istanbul... et Brest » - inauguré voici quelques jours. « Après avoir mené les négociations et choisi l'offre la mieux disante, la Cinor devrait désigner le constructeur au début de 2018. Ce type de chantier se réalise assez vite. On devrait pouvoir inaugurer cette première branche en 2019 », assure Jean-Pierre Marchau. « Et celle de La Montagne, quelques mois plus tard ». Selon l'élu EELV, « le plus compliqué et le plus chronophage n'est pas tant le chantier en lui-même que l'obtention des autorisations techniques et les études d'impact environnemental. Sur La Montagne, il faudra lancer une étude plus poussée de la présence d'un tel équipement sur la faune, notamment le pétrel ».

## SAINT-DENIS

# Le premier téléphérique ira du Chaudron à Bois-de-Nèfles

Le projet de construction d'un réseau de téléphériques reliant la ville de Saint-Denis à ses hauts monte en puissance. Du côté de la Cinor, on envisage carrément l'inauguration d'une première branche entre la piscine du Chaudron et la mairie annexe de Bois-de-Nèfles pour 2019.



Longue de 3.5 km, la ligne Bois-de-Nèfles/le Chaudron sera la première mise en service, « en 2019 », affirme la Cinor.

Lancée par le candidat Gilbert Annette pendant la campagne électorale des municipales de 2014, l'idée d'utiliser un téléphérique comme nouveau mode de transport en commun entre les hauts et les bas de Saint-Denis continue son bonhomme de chemin.

Le dossier du « Réseau intégré de transport moderne »: le « Ritmo », a été remis entre les mains de la Cinor, qui a depuis peu désigné deux bureaux d'études comme assistants à la maîtrise d'ouvrage. Artelia s'occupe depuis le mois de juillet du projet de liaison entre Le Chaudron et Bois-de-Nèfles, tandis qu'Aegis va recevoir sa notification de prise en charge de celui reliant La Montagne au cœur du chef-lieu.

À la demande d'Artelia, une très officielle « Enquête de préférence déclarée » (EPD) sera menée ce samedi et mardi prochain. Une équipe d'enquêteurs aux tee-shirts floqués de cette fonction sillonnera durant ces deux jours les lignes de bus opérant au Moufia, à Bois-de-Nèfles et à Sainte-Clotilde, afin de questionner les usagers sur leurs

habitudes, leurs destinations, les motifs et les fréquences de leurs déplacements...

### « 4 fois plus fréquent que le bus »

Elle interrogera un panel d'au moins 300 personnes, évoquant au final l'éventualité d'un transport par câble, avec toujours la même question: « Choisiriez-vous plutôt d'utiliser le bus ou le téléphérique urbain ? » Avec comme différents scénarios, un gain de temps d'un quart d'heure sur leur trajet en prenant le téléphérique, un passage de cabine « 4 fois plus fréquent que le bus » ou bien encore une correspondance en moins pour rejoindre leur point d'arrivée...

Président de la commission « Transport » de l'intercommunalité, l'élu EELV Jean-Pierre Marchau dévoile en l'état l'avancement de ce projet de téléphérique à cinq branches. La première susceptible de voir le jour selon la Cinor

reste la liaison par câble entre le Chaudron et Bois de Nèfles. Son tracé, qui débute à proximité de la piscine, prévoit désormais une première station intermédiaire « située soit à l'université, soit à l'hôtel de Région »; une seconde est prévue au Moufia, « du côté de la résidence Les Olympiades », ainsi qu'une troisième « au lycée de Bois de Nèfles » - en cours de construction. Le terminus serait bâti « à la mairie annexe de Bois de Nèfles ». Selon l'élu de la Cinor, ce tracé ne survolerait en réalité que « trois parcelles de terrain appartenant à des particuliers ». « Il surplombe en grande partie la coulée verte, ainsi que des établissements publics », remarque l'élu. Un arrêté ministériel pris en début d'année a par ailleurs supprimé l'obligation faite aux maîtres d'ouvrage des téléphériques urbains de produire l'autorisation de survol donnée par les propriétaires des parcelles survolées.

La seconde branche du Ritmo concerne le câble reliant Saint-Denis à La Montagne. « Il partirait d'un terrain à proximité du pont Vinh San,

du côté de la vieille station-service, rue Bertin », explique-t-il. « Le projet est de bâtir là un parking en silo et la future arrivée du nouveau TCSP qui s'étendra de la rue Félix Guyon au Jardin de l'Etat, en passant par la rue de Paris et la mairie... Les télécabines du câble décolleraient de la terrasse du parking en silo », ajoute Jean-Pierre Marchau. Une station relais est prévue « en bord de falaise », de l'autre côté de la rivière Saint-Denis. « On envisage de doter cette station d'un restaurant panoramique afin de renforcer son attrait touristique », reprend-t-il. « L'arrivée se fera à la mairie annexe de La Montagne. Il existe une option qui tirerait le câble jusqu'au Colorado », mais qui ferait grimper le coût d'investissement.

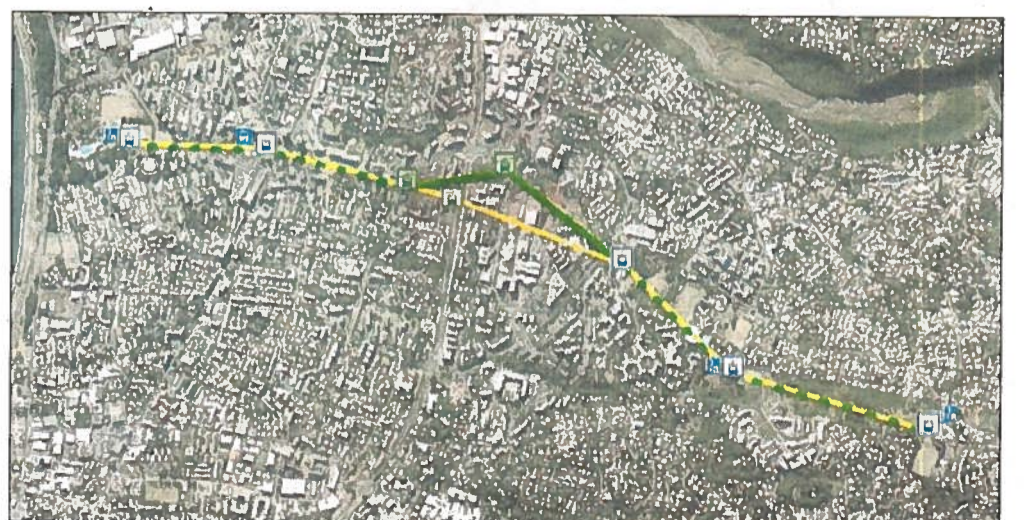
La troisième branche du Ritmo à voir le jour « serait celle de Saint-François qui rallierait le Petit marché », reprend Jean-Pierre Marchau.

Viendraient par la suite les liaisons Le Brûlé-Bertin puis La Bretagne-Le Chaudron, aux tracés encore incertains.

Pascal NEAU



Jean-Pierre Marchau préside la commission Transport de la Cinor.



Le tracé de la piscine du Chaudron à la mairie annexe de Bois-de-Nèfles implique deux variantes: la Région ou l'université.